

Parc de l'Ermitage : Accès limité - Vigilance orange risque feux de forêt

La Préfète de la Gironde a placé le département en vigilance orange risque feux de forêt depuis hier soir et ce jusqu'à nouvel ordre. De part sa dominante forestière, le parc de l'Ermitage est un site exposé aux incendies. Il a d'ailleurs connu mardi soir un départ de feu, fort heureusement maîtrisé par les Pompiers. Face aux risques, décuplés par les températures élevées et la sécheresse, le Maire de Lormont a décidé d'interdire l'accès au public du parc de l'Ermitage de **14h à 5h du matin**. Il s'agit bien sûr d'une mesure exceptionnelle, préventive et transitoire, pour préserver ce site qui abrite un grand nombre d'espèces végétales rares et protégées. Nous rappelons que tout contrevenant s'expose à verbalisation. Nous invitons les habitants à profiter de la fraîcheur des autres parcs de la commune, à faire preuve de vigilance en ne jetant pas leurs mégots de cigarettes et à respecter scrupuleusement cette interdiction qui ne devrait durer que quelques jours.

Votre contact

Médélise DUNY

Attachée de presse

05 56 33 00 97

medelise.duny@lormont.fr